



FAVERGES SEYTHENEX

ENJEUX SUR LE DEVENIR DU SITE DE LA SAMBUY

5 JUIN 2023

SOMMAIRE

1. Rappel de l'historique de la station

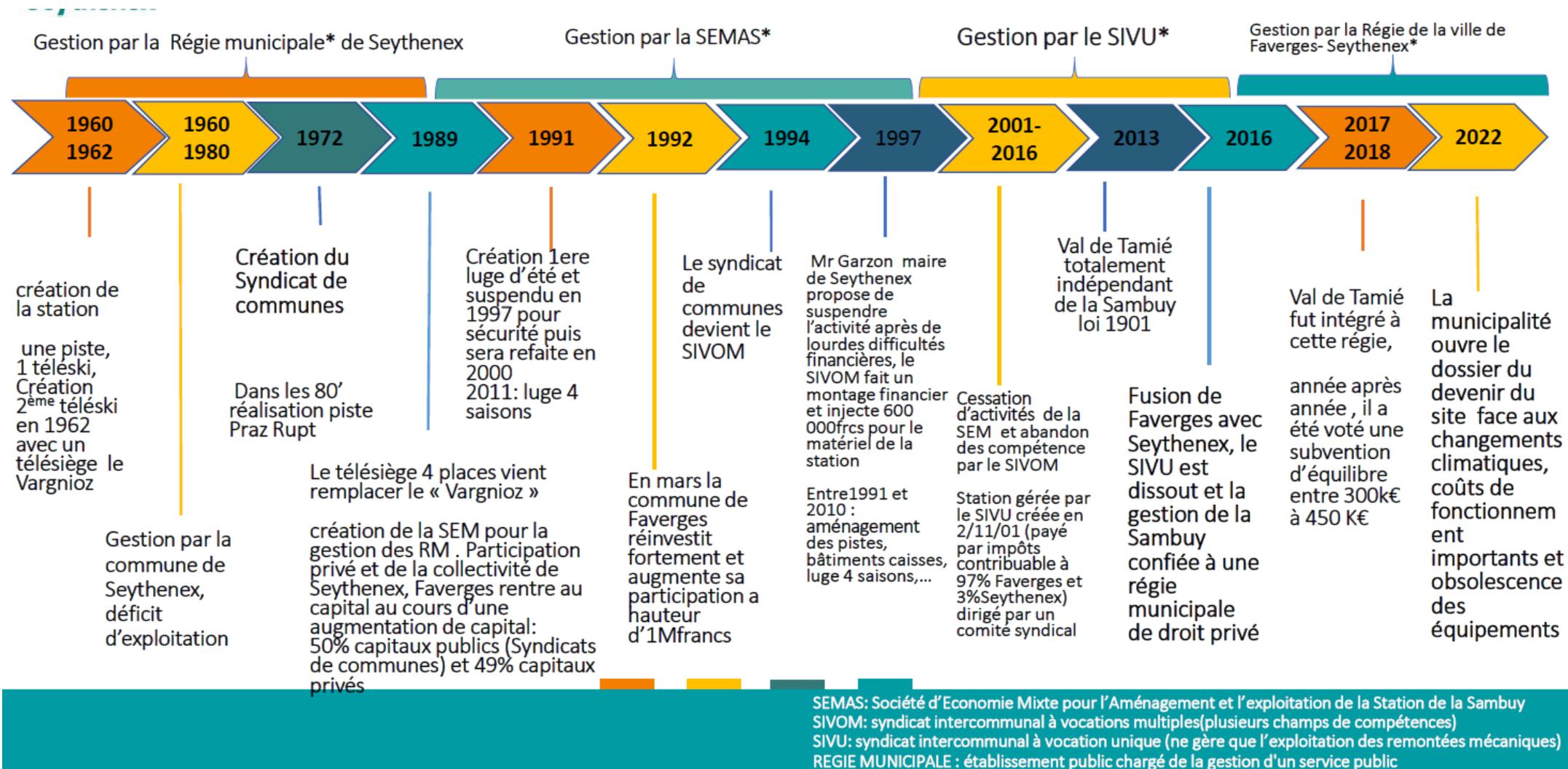
2. Les enjeux financiers liés au fonctionnement de la station

3. Les perspectives de la station



HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT DE LA STATION

Historique de la station de la Sambuy



Les équipements actuels de la station de la Sambuy



En période hivernale :

- Un domaine skiable comprenant 1 télésiège, 3 téléskis et un fil neige.
- 10 pistes, de niveau plutôt difficile (4 noires et 3 rouges) et quelques pistes plus faciles pour les débutants sur le bas du domaine (2 bleues et 1 verte), avec un enneigement plus aléatoire.
- Un sentier raquette balisé et sécurisé,
- Un itinéraire ski de randonnée sécurisé et balisé,
- La luge sur rail.

Les équipements actuels de la station de la Sambuy



En période estivale :

- La luge sur rail,
- L'accès au télésiège pour les piétons et les VTT, (avec accès à la via ferrata, au départ parapente et à 2 sites d'escalade)
- Le bike park (via le TK de l'écureuil) et les pistes VTT

La station emploie 5 permanents et entre 16 à 20 saisonniers selon la saison.

Une situation technico-économique difficile

En hiver, une offre structurée autour du ski alpin avec une géographie contraignante (altitude, étage) avec une ancienneté du parc de remontées mécaniques notamment pour le TSF (1989) colonne du domaine

- augmentation des charges d'exploitation à venir (inspections réglementaires), des difficultés d'exploitation impactées par un manque de neige de plus en plus récurrent
- dégradation de l'attractivité, de l'activité et donc baisse du chiffre d'affaires
- « Effet ciseau » un site non viable en l'état avec un déficit structurel, compensé par le budget principal de la mairie de Faverges Seythenex à hauteur de 400k€/an en moyenne

En été, un projet de diversification abouti et mature depuis plus de 5 ans mais centré sur le télésiège qu'il faudra renouveler.

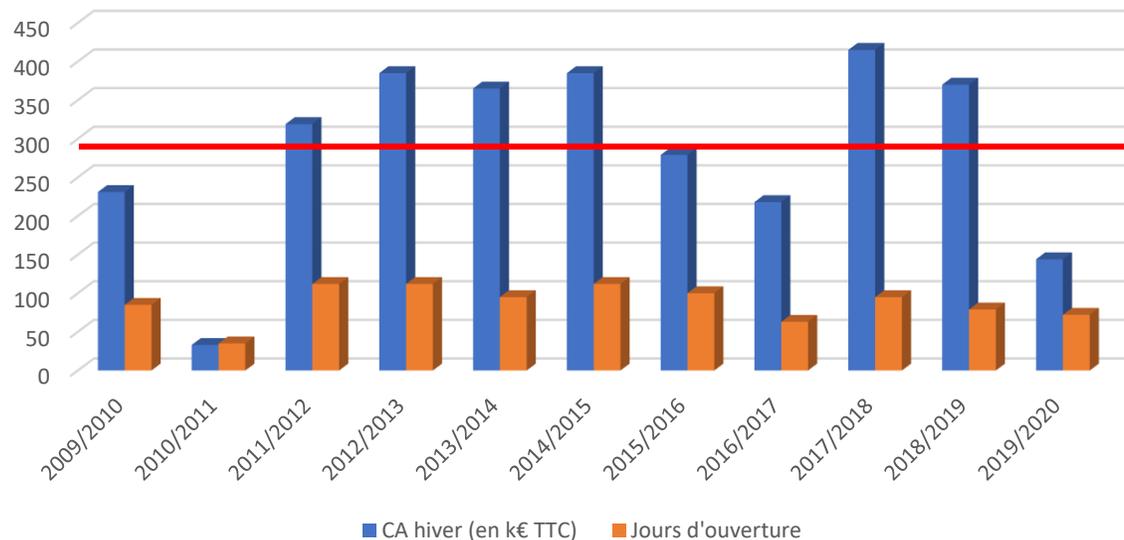
Les marges de manœuvre sur l'exploitation, la diversification, ont déjà été utilisées, et le soutien de la commune depuis l'origine de la création de la station n'est venue qu'amortir ce déséquilibre structurel.

Une situation technico-économique difficile

EN HIVER



CA hiver / Ouverture domaine



Moment de puissance du Parc RM (Σ MP) : 1166km.p.h
 Ratio Sambuy **CA/ Σ MP= 245** : Ratio pour le seuil Petit équilibre 550
 => Objectif CA à 650k€ TTC/hiver pour atteindre le petit équilibre

Moyens personnels: 19 saisonniers – 5 permanents
 Charge de personnels : 250k€ en 2019

Moyenne : 285k€ TTC soit 260k€ HT (25 000 journées skieurs avec un rendement tarifaire de 11 €)

CA irrégulier tributaire à 100% de l'enneigement naturel
 Pas d'immobilier, CA assis sur un parking de 300 places, à raison de 2,5 pers/véhicules, soit au maximum 800 à 900 personnes si on ajoute un ou 2 bus.

Recette maximale attendue avec un parking plein sur 100 jours (85 000 journées skieurs) et un rendement tarifaire de 15 € (11€ aujourd'hui) : 1 275k€ TTC

	Seuil de petit équilibre pour le ratio CA/MP		
	Grand domaine (MP>10 000 km.sk.h)	Domaine de taille moyenne	Petit domaine (Tk uniquement)
Equipement neige de culture standard (20% de la superficie)	1000	800	600
Pas de neige de culture		700	500
50% du domaine en neige de culture	1200	900	700

Source : ODIT France expertise technique et économique des domaines skiables alpins



Une situation technico-économique difficile

EN HIVER : DESCRIPTIF DE L'OUTIL DE PRODUCTION

PISTES - NEIGE DE CULTURE

La surface de pistes balisées/damées est de 30ha environ

Le domaine de la Sambuy ne dispose d'aucun enneigeur, mais a fait réaliser plusieurs études de faisabilité en 2003, 2008, puis 2017.

Focus sur la dernière étude de faisabilité réalisée en 2017 (BE ABEST):

Synthèse technico/économique : 3 phases de travaux (10 ha enneigés) pour **3,2 M€ HT** de travaux (avec une retenue collinaire de 25 000m³), soit un investissement supérieur à 11 fois le CA hiver moyen. Cout d'exploitation supplémentaire (non précisé dans les études) : entre 50 et 60k€/an pour les 10ha de pistes enneigées

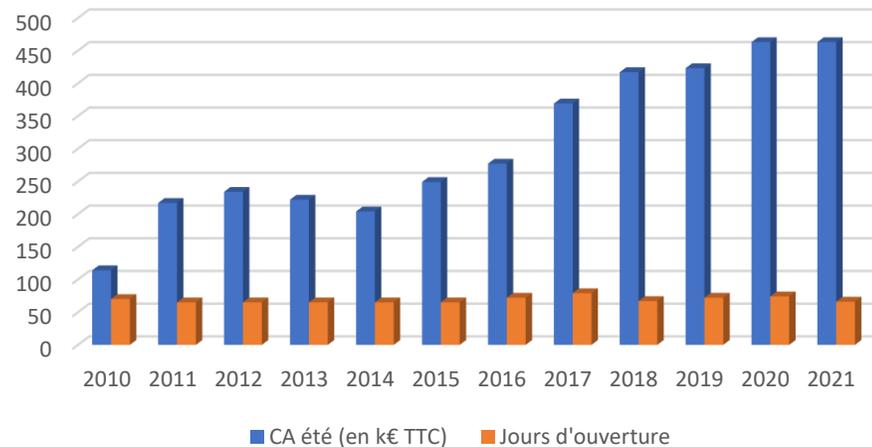
Faisabilité hydraulique BE « Idées Eaux » : peu de ressources disponibles à proximité – Préconisation de recourir à des forages au droit de la retenue (sans chiffrages, proposition restée sans suite).

- ⇒ **Contraintes insurmontables pour obtenir les autorisations environnementales de l'installation de neige de culture (Absence de ressource, site Zone Humide pour la retenue, altitude, ...)**
- ⇒ **Retour sur investissements à 20 ans difficile** y compris avec 50% de subventions sur le montant d'investissements

Une situation technico-économique difficile

EN ÉTÉ

CA été / Jours d'ouverture



Moyenne 2017/2021 : 430k€ TTC soit 360k€ HT

Moyenne 2010/2021 : 305k€ TTC

Les activités proposées :

- Télésiège (50% des recettes) : 215 k€
- Luge 4S (33% des recettes) : 140 k€
- Tubby jump (5% des recettes) : 20 k€
- Tubbing (5% des recettes) : 20 k€
- Kart runnix (2% des recettes) : 10 k€
- Pack via ferrata (2% des recettes) : 10 k€
- Photo luge et TSF (2% des recettes) : 10 k€
- VTT (0,6% des recettes) : 3 k€
- Autres dont goodies (0,4% des recettes) : 2 k€

=> Un CA été stabilisé à plus de 400k€ depuis 4 saisons grâce à 2 activités phare (TSF et luge 4S)

Moyens personnels: 17 saisonniers – 5 permanents

Charge de personnels : 220k€ (260k€ en 2019)

2

LES ENJEUX FINANCIERS LIÉS AU FONCTIONNEMENT DE LA STATION

Eléments financiers

Notions réglementaires sur le budget de la régie - principes de l'amortissement

L'activité de la Régie est industrielle et commerciale et à ce titre les biens doivent obligatoirement être amortis. L'amortissement est une charge calculée (non décaissée en trésorerie)

Par exemple :

- ***La régie investit dans un télésiège de 4 000 000 €***
 - => Ce télésiège est amorti sur 20 ans génère donc un amortissement de 200 000 € par an.***
 - => Ces 200 000 € sont une charge de fonctionnement à couvrir par des recettes d'activité réelles et/ou subvention communale.***
- ***Pour financer ce télésiège, la régie mobilise un emprunt de 3 000 000 € sur 20 ans***
 - => La régie devra rembourser sur 20 ans une annuité de dette de 220 000 €***
 - => Ces 220 000 € se répartissent en intérêts (charge de fonctionnement) et capital (charge d'investissement)***



Éléments financiers

Notions réglementaires sur le budget de la régie – illustration

⇒ La Régie amortit son télésiège sur 20 ans (200 000 € / an) et rembourse l'emprunt afférent (220 000 € / an)

⇒ Ecritures générées (exemple simplifié) :

Dépenses de fonctionnement en K€

Frais financiers	120
Amortissement des biens	200
TOTAL	320

Recettes de fonctionnement en K€

Subvention communale	320
TOTAL	320

Si pas de recettes d'activité, la commune est obligée de verser 320 K€ car la section de fonctionnement doit toujours être à l'équilibre.

Dépenses d'investissement en K€

Capital de dette	100
TOTAL	100

Recettes d'investissement en K€

Amortissement des biens	200
TOTAL	200

Comme l'amortissement est une charge non décaissable, l'argent versé par la commune est « mis de côté » en investissement pour rembourser le capital de dette et participer à l'autofinancement des futurs travaux.



Eléments financiers

Vision simplifiée du budget de la Régie – budget 2023

Dépenses de fonctionnement en K€

Charges d'exploitation	305
Masse salariale	675
Frais financiers	18
Autres charges et divers	5
Amortissement des biens	412
	1 414

Recettes de fonctionnement en K€

Produits d'exploitation	732
Subvention communale	500
Autres recettes	6
Reprises de subventions	105
Excédent 2022 reporté	71
	1 414

Dépenses d'investissement en K€

Etudes et travaux	655
Capital de dette	130
Reprises de subventions	105
	890

Recettes d'investissement en K€

Subventions	8
Amortissement des biens	412
Excédent 2022 reporté	470
	890



Rappel la section de fonctionnement doit toujours être à l'équilibre.

Les amortissements et reprises de subventions sont des charges et recettes calculées (non décaissées en trésorerie)

La commune doit verser 500 K€ pour équilibrer la section de fonctionnement et permettre à la régie d'autofinancer ses travaux en investissement.

Éléments financiers

L'exploitation actuelle – une situation structurellement déficitaire

Le budget annexe de la régie étant structurellement déficitaire, il bénéficie d'une subvention d'équilibre annuelle versée en fonctionnement par le budget communal :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Prévu 2023
Subvention d'équilibre commune	453 257 €	300 000 €	290 000 €	328 000 €	320 000 €	400 000 €	450 000 €	500 000 €



Moyenne sur la période 2016-2022 = 363 000 € (380 000 € en intégrant 2023)

Ce niveau de subvention couvre le déficit de l'ensemble des activités (RM, Val de Tamié, équipements...) et des engagements à financer en fonctionnement par la régie.

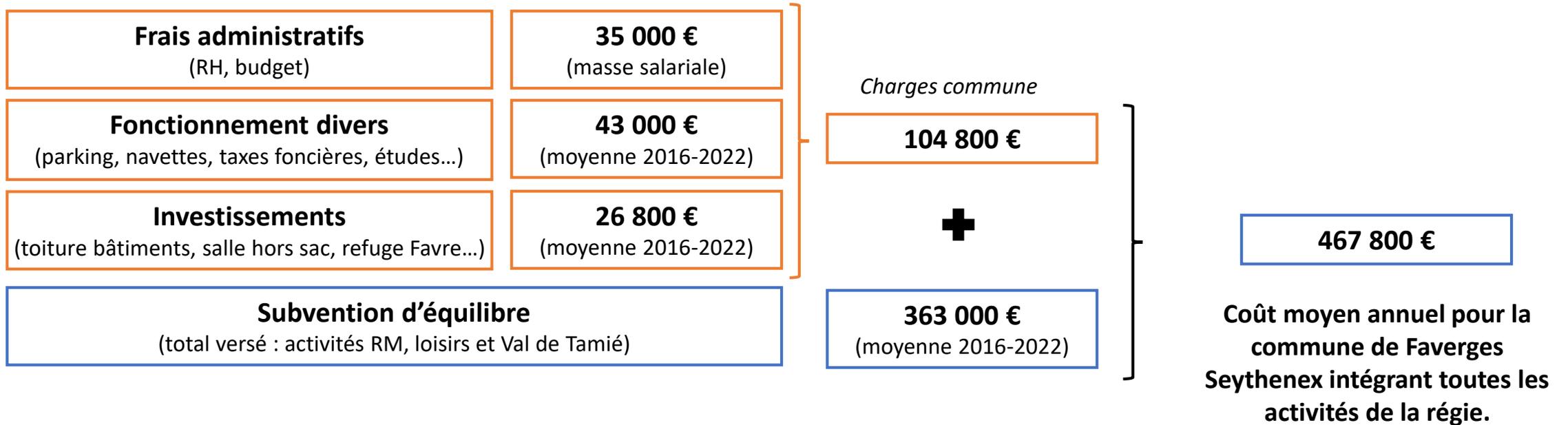
NB : : Sur l'exercice 2021 ; le domaine skiable n'a pas fonctionné en raison de la crise sanitaire. Les principales recettes « d'activité » perçues sur l'exercice sont celles liées aux compensations de l'Etat.

Eléments financiers

L'exploitation actuelle – l'intégration des charges portées par le budget communal



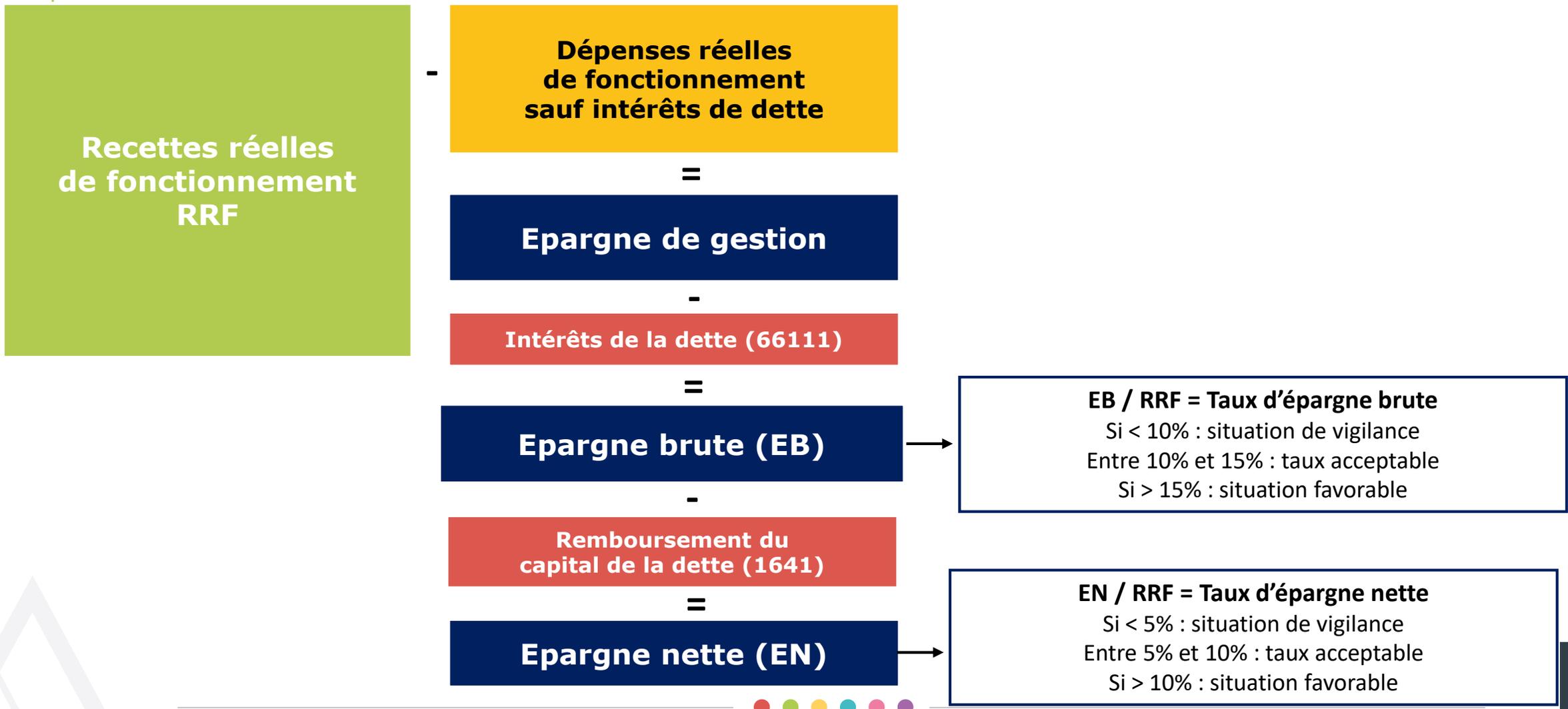
Au-delà de la subvention d'équilibre, le budget communal supporte également en direct des charges afférentes à la régie :



L'enjeu réside dans la « soutenabilité » de cette charge pour le budget communal

Eléments financiers

Les niveaux d'épargnes d'une commune



Éléments financiers

Les niveaux d'épargnes de Faverges Seythenex



Les comptes administratifs de la commune de Faverges Seythenex mettent en évidence une **épargne nette** (solde disponible après paiement de l'ensemble des charges courantes) **de 810 K€ en 2022**.

Ce montant correspond à l'autofinancement dégagée par la commune sur son activité propre.

⇒ La charge annuelle moyenne de **467 800 €** générée par la régie représente ainsi **57%** de l'épargne nette dégagée par la commune.

⇒ Une économie de l'ordre de **400 000 €** permettrait de porter le taux d'épargne nette autour de **10%** (contre **6,4%** en 2022) soit le niveau dimensionné pour une commune comme Faverges Seythenex.

	2021	2022
Recettes réelles de fonctionnement*	12 858 826 €	12 731 509 €

* hors recettes exceptionnelles de cessions

Dépenses réelles de fonctionnement	10 905 348 €	10 949 399 €
------------------------------------	--------------	--------------

Epargne brute	1 953 478 €	1 782 110 €
<i>Taux d'épargne brute</i>	<i>15,2%</i>	<i>14,0%</i>

Capital de dette	912 167 €	971 288 €
------------------	-----------	-----------

Epargne nette	1 041 311 €	810 822 €
<i>Taux d'épargne nette</i>	<i>8,1%</i>	<i>6,4%</i>

Éléments financiers

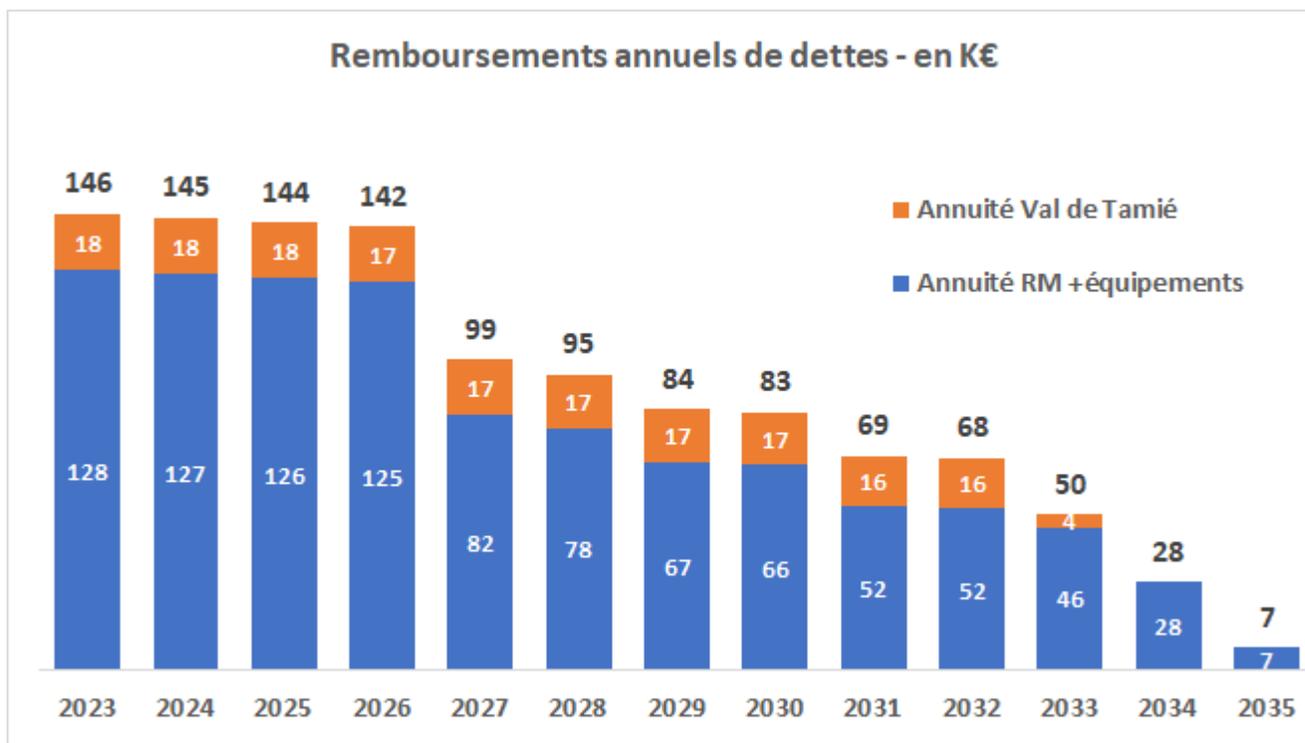
Les niveaux d'épargnes de Faverges Seythenex et les enjeux

- **Le coût annuel moyen de l'ordre de 467 000 € généré par la régie a un impact significatif sur les finances communales.**
- **Un gain annuel de l'ordre de 400 000 € permettrait de conforter les ratios financiers de la commune qui sont aujourd'hui corrects mais qui appellent à la prudence.**
- **Pour information une charge annuelle de 400 000 € correspond au coût de remboursement d'un emprunt de 5 300 000 € sur 20 ans.**

NB : en cas d'arrêt d'activités de la régie, le gain financier ne sera pas immédiat car il faudra a minima couvrir les engagements de dette restants.

Eléments financiers

Engagements financiers dans la durée



La régie possède au 1^{er} janvier 2023 six contrats de prêts représentant un encours (*total du capital dû aux établissements bancaires*) de 1 083 000 €.

En cas d'arrêt d'activités de la régie, les remboursements afférents à ces prêts perdureront jusqu'à leur extinction qui n'interviendra qu'après 2035.

la commune devra continuer à financer annuellement autour de 145 000 € de remboursements de dettes jusqu'en 2026, avant une diminution liée à l'extinction progressive des emprunts.

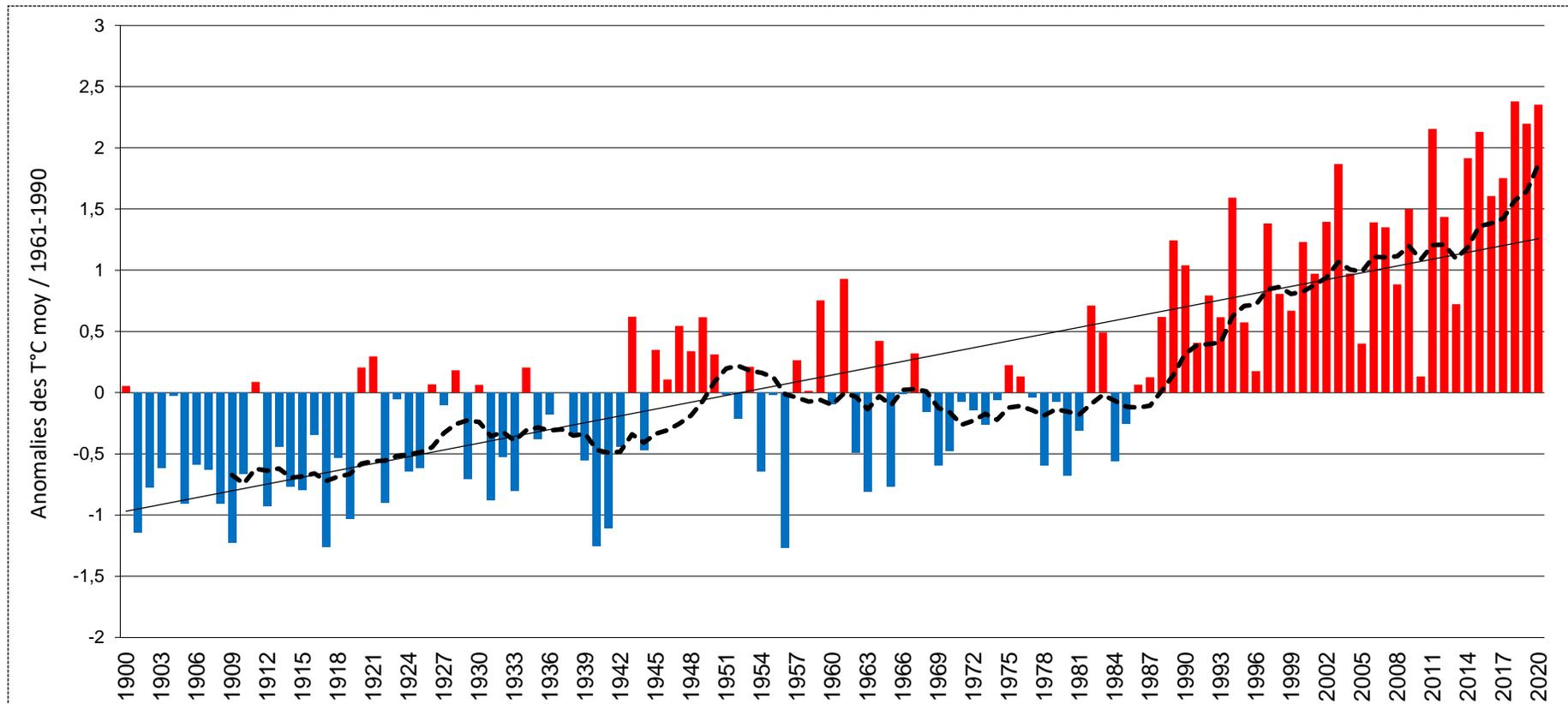
3

LES PERSPECTIVES POUR LA STATION DE LA SAMBUY

La Sambuy face aux effets du changement climatique

Ce que l'on sait : le réchauffement climatique est bien une réalité

Une augmentation des températures de plus de 2°C en 100 ans, avec une accélération depuis 2014



La Sambuy face aux effets du changement climatique

Conséquence sur l'enneigement autour de 2040 pour les Alpes du Nord :

A 1300-1400 m : **1 saison sur 2 avec moins de 35 cm**

A 1700 m : **- 15 cm soit environ 45 cm d'épaisseur moyenne**

A 2100 m : **-23 cm mais encore environ 65 cm d'épaisseur moyenne**

Le nombre de jour avec H > 50cm : **26 jours à 1500m, 58 jours à 1800m**



Limite de fiabilité de l'enneigement 1300m

Rappel de la concertation engagée par la commune sur l'avenir de la station

Cette réflexion a pris la forme d'une concertation afin de recueillir l'avis et la vision des habitants et des socio-professionnels sur la station et les possibilités d'évolution avec pour fil rouge :

- La maîtrise/réduction des coûts de fonctionnement dans un contexte aggravé par l'augmentation des coûts de l'énergie ;
- La prise en compte de la réalité du changement climatique et de son impact sur la station ;
- Le maintien de l'attractivité du territoire tout en préservant le patrimoine naturel.

→ 3 réunions de rendu de l'audit CIME/AGATE

→ 4 réunions de concertation organisées pour élaborer un scénario.

Les différents scénarios étudiés dans le cadre de la concertation

- **Un scénario de rupture** : redonner la montagne à la nature, aider à la découverte de la faune et de la flore, écotourisme, site accessible aux randonneurs.

Intérêts	Limites
<ul style="list-style-type: none">- Permet de recentrer les moyens financiers de la commune sur d'autres activités utiles au plus grand nombre.- Bénéfices environnementaux (protection site natura 2000 et ZNIEFF – tétra-lyre, ...)- Permet de conserver un lieu de ressourcement en montagne (même si moins accessible).- Créer une autre identité touristique, opportunité de tourisme écoresponsable.	<ul style="list-style-type: none">- Reconversion / adaptation des socioprofessionnels.- Réorientation de l'attrait touristique du territoire.

Chiffrage scénario de rupture :

Investissements à la charge de la commune l'année de l'arrêt de l'activité :

- Démontage des appareils et des équipements sur le domaine skiable (hors valorisation des équipements, voir ci après) : 150 à 200k€ HT selon le niveau de finition (massifs béton)
- Déconstruction des bâtiments (atelier/garage), si option retenue : 100k€ HT
- Accompagnement des socio pros exerçant dans l'emprise du domaine skiable (à mener en lien avec les services de l'état) : 300k€ HT (montant indicatif)

TOTAL : 550 à 600k€ HT pour l'année n des travaux de démontage

Recettes possibles au bénéfice de la collectivité :

- Subvention du CD74 pour le démontage des appareils et des équipements sur le domaine skiable : 100 à 150€ HT
- Produit de la vente des équipements domaine skiable (hors luge) : 100 à 150k€ HT
- Produit de la vente de la luge 4S : 100 à 150k€ HT (à confirmer selon projet possible)
- Produit des ventes des bâtiments existants (si option retenue) : 100 à 150k€ HT

TOTAL : 400 à 600k€ HT pour l'année n des travaux de démontage

Les différents scénarios étudiés dans le cadre de la concertation

- **Un scénario intermédiaire (maintien des activités estivales et arrêt du ski alpin) : faire de la Sambuy une station diversifiée en arrêtant l'activité ski alpin et en développant les autres activités de loisirs**

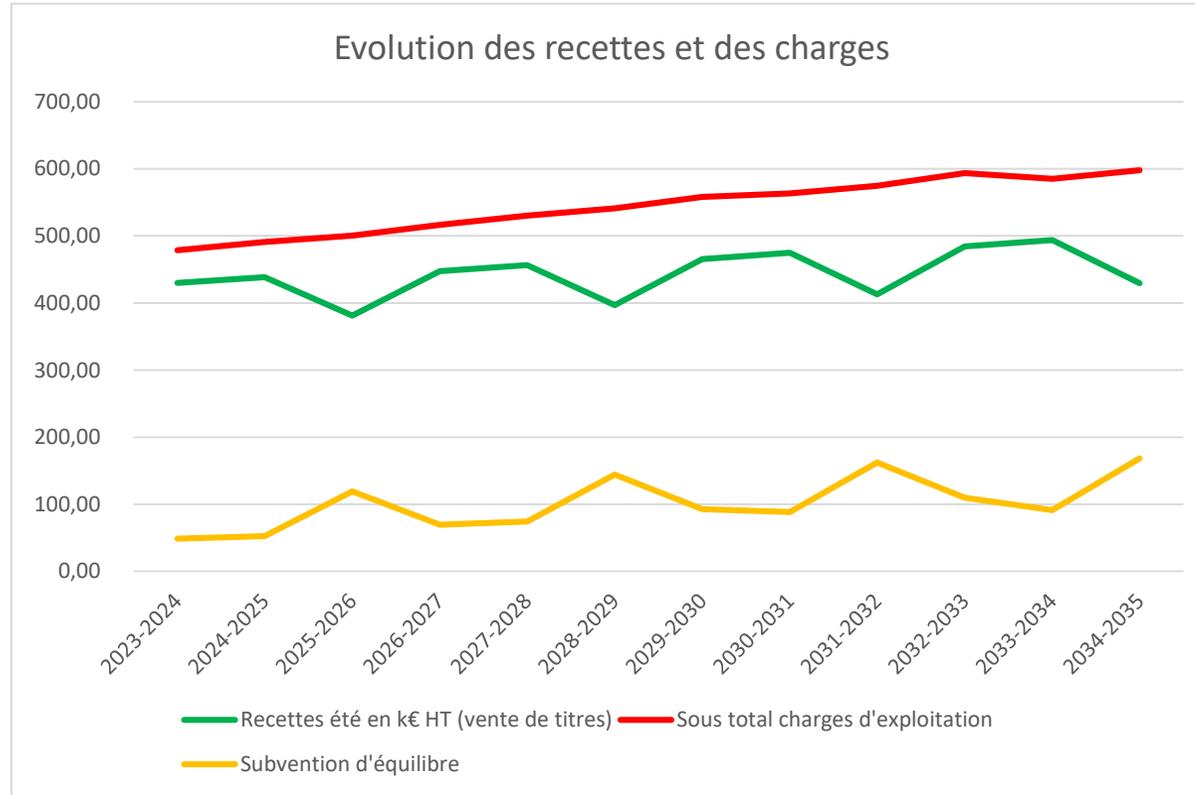
Intérêts	Limites
<ul style="list-style-type: none">- Maintien de l'activité de certains socioprofessionnels- Réduit le déficit d'exploitation (au moins jusqu'au renouvellement du télésiège).	<ul style="list-style-type: none">- Nécessite à terme de remplacer le télésiège pour l'activité estivale.- Nécessite des investissements importants pour diversifier l'offre touristique (pour quelle rentabilité ?).- Contrainte technique pour le fonctionnement uniquement estival du télésiège.- Problématique du recrutement des techniciens permanents.

Les différents scénarios étudiés dans le cadre de la concertation

Envoyé en préfecture le 26/06/2023
 Reçu en préfecture le 26/06/2023
 Publié le 27/06/2023
 ID : 074-200054138-20230614-DEL_2023_V_94-DE



Chiffrage scénario intermédiaire (maintien des activités estivales et arrêt du ski alpin) :



TOTAL RESULTATS SUR 12 ANS	MOY RESULTATS SUR 12 ANS
- 1 219,55	- 101,63



Compte d'exploitation prévisionnel hors charges d'amortissement et d'emprunts de la régie (environ 400 000 € par an).

Hypothèses retenues :

- Recettes année 1 : 430 k€ HT (hypothèse de départ haute)
- Un été sur 3 à -15%
- Maintenance sous traitée (peu de personnels)
- Inflation à 3% (charges) et 2% (tarifs)
- 1 Directeur à l'année (partagé avec la collectivité)



Les différents scénarios étudiés dans le cadre de la concertation

- **Un scénario du maintien en l'état** : pour se laisser le temps de la réflexion et d'envisager d'autres scénarios

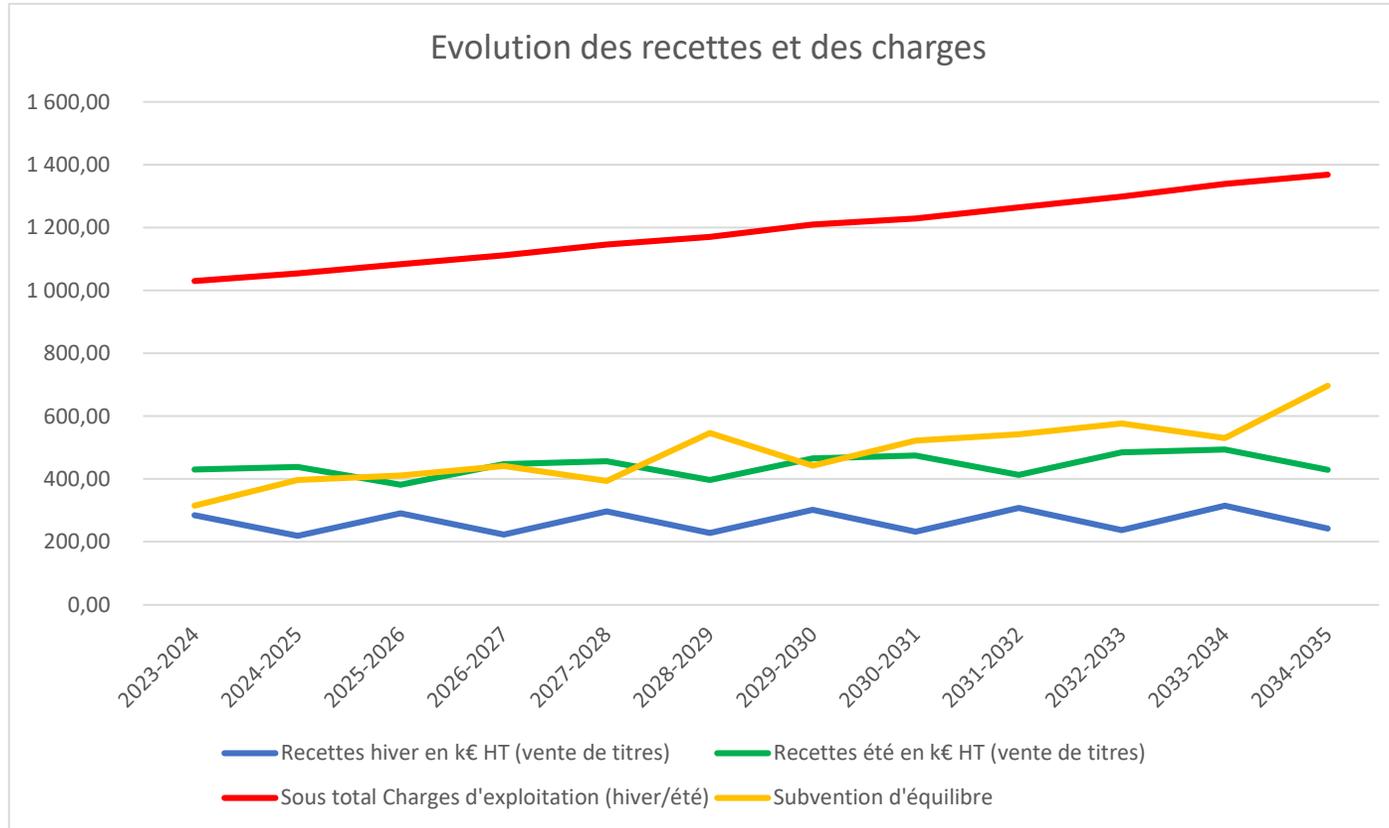
Intérêts	Limites
<ul style="list-style-type: none">- Permet de maintenir l'activité de certains socioprofessionnels	<ul style="list-style-type: none">- On ne règle pas les problèmes actuels.- La commune doit continuer à financer le déficit d'exploitation.- Durée de vie du télésiège ? A quels coûts ?- Enneigement aléatoire.- Difficulté de recrutement des saisonniers qualifiés de plus en plus complexes (périodes d'ouverture trop courtes l'hiver).

Les différents scénarios étudiés dans le cadre de la concertation

Envoyé en préfecture le 26/06/2023
 Reçu en préfecture le 26/06/2023
 Publié le 27/06/2023
 ID : 074-200054138-20230614-DEL_2023_V_94-DE



Chiffrage scénario maintien en l'état :



TOTAL RESULTATS SUR 12 ANS	MOY RESULTATS SUR 12 ANS
- 5 814,16	- 484,51



Compte d'exploitation prévisionnel hors charges d'amortissement et d'emprunts de la régie (environ 400 000 € par an).

Hypothèses retenues :

- Recettes année 1: hiver 285k€ HT été 430 k€ HT (hypothèse de départ haute)
- Un hiver sur 2 à -30%
- Un été sur 3 à -15%
- Inflation à 3% (charges) et 2% (tarifs)



Les différents scénarios étudiés dans le cadre de la concertation

- **Un scénario du développement** : développement des activités estivales et pérennisation de l'activité hivernale, grâce une diversification des activités, quelques enneigeurs et le remplacement du télésiège.

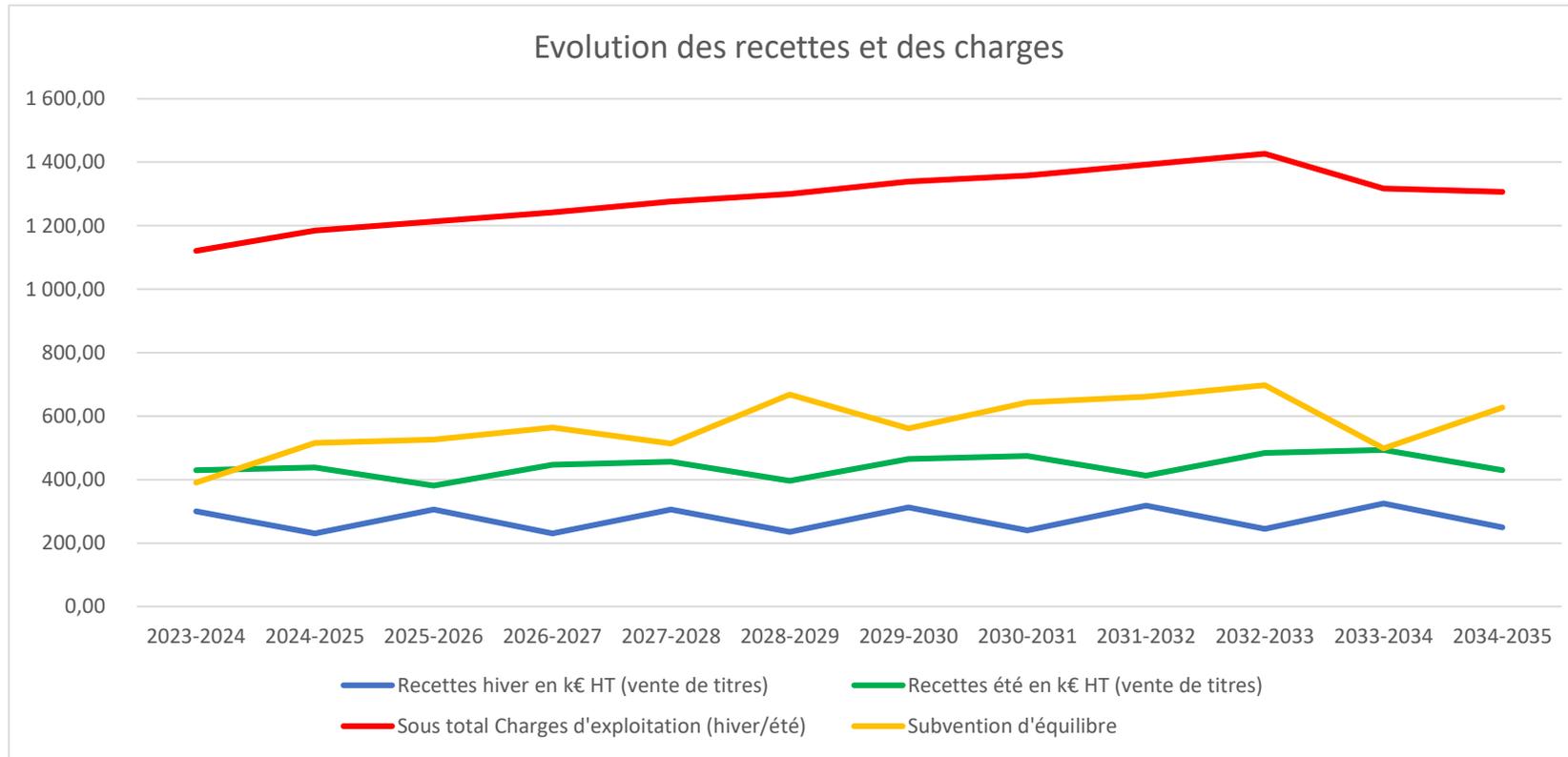
Intérêts	Limites
<ul style="list-style-type: none">- Permet de maintenir l'activité des socioprofessionnels- Maintien de l'attrait touristique.	<ul style="list-style-type: none">- Coûts d'investissement et d'exploitation disproportionnés et plus tenables par le budget communal.- Pas de perspectives de réduction du déficit (pas de garantie sur l'équilibre économique).- Ressources en eau limitées, contraintes environnementales fortes.- Ne répond à la prise en compte du cahier des charges « <i>prendre en compte le changement climatique</i> ».

Les différents scénarios étudiés dans le cadre de la concertation

Envoyé en préfecture le 26/06/2023
 Reçu en préfecture le 26/06/2023
 Publié le 27/06/2023
 ID : 074-200054138-20230614-DEL_2023_V_94-DE



Chiffrage scénario développement :



TOTAL RESULTATS SUR 12 ANS	MOY RESULTATS SUR 12 ANS
- 6 866,56	- 572,21

Hypothèses retenues :

- Recettes année 1: hiver 300k€ HT (hypothèse de départ haute avec un plus pour l'enneigement front de neige), été 430 k€ HT (hypothèse de départ haute)
- Modernisation TSF : 1,5M€ HT
- Installation neige de culture en front de neige (Bâche 300m³/AEP) : 400k€ HT
- Un hiver sur 2 à -30%
- Un été sur 3 à -15%
- Inflation à 3% (charges) et 2% (tarifs)



Compte d'exploitation prévisionnel hors charges d'amortissement et d'emprunts de la régie (environ 400 000 € par an).



Le scénario alternatif proposé par le collectif « Tous Ensemble pour LaSLO Sambuy »

Envoyé en préfecture le 26/06/2023
Reçu en préfecture le 26/06/2023
Publié le 27/06/2023
ID : 074-200054138-20230614-DEL_2023_V_94-DE

De manière synthétique, l'association propose :

- De réduire l'activité hivernale ski alpin avec une fermeture le lundi et mardi en dehors des vacances scolaires.
- Le passage d'une régie à simple autonomie financière à une régie personnalisée (EPIC) afin de bénéficier des allègements de charges patronales.
- Une augmentation de 15 % du prix des forfaits.
- La mise en place du parking payant.
- La création de nouvelles pistes de ski de randonnée.
- Une diversification des activités estivales pour développer le chiffre d'affaires de + 50% en 30 ans : tyrolienne et parcours accro-filet.
- A terme, le remplacement du télésiège actuel par un télésiège à pinces fixes (estimé à 4M€ HT).

➔ Economies et/ou recettes supplémentaires estimées par l'association : 350 000 € HT

Le scénario alternatif proposé par le collectif « Tous Ensemble pour LaS2LO Sambuy »

Les pistes d'économies ou d'augmentation de recettes proposées par l'association ne semblent pas toutes réalisables :

- La création d'une régie personnalisée peut permettre de bénéficier de réductions de charges patronales (gain estimé à 50 000 € sur l'hiver), mais entraînerait obligatoirement un **assujettissement à la TVA de la subvention versée par la Commune** (soit pour une subvention de 400 000 €, un surcoût minimum de 40 000 €). De plus, il faudrait intégrer dans le budget de l'EPIC tous les frais administratifs (RH, comptabilité, ...) aujourd'hui supportés par le budget principal de la Commune.
- Les **amortissements des installations** (non intégrés dans la contribution de TEPS) **continueront nécessairement d'être supportés par la régie**, ce qui nécessitera une subvention annuelle de la Commune.
- Les nouvelles activités touristiques et de loisirs (tyrolienne, accro-filets) proposées par l'association pourraient sans doute générer des recettes mais elles ne seront **pas suffisantes pour couvrir le déficit des remontées mécaniques**. Il conviendrait également de vérifier leur pertinence (concurrence avec les activités déjà proposées sur les sites du Fort de Tamié et grotte et cascade ?) et leur équilibre économique.

Le scénario alternatif proposé par le collectif « Tous Ensemble Sambahy »

Les pistes d'économies ou d'augmentation de recettes proposées par l'association ne semblent pas toutes réalisables :

- La **mise en place d'un parking payant** (qui n'appartient pas à la commune) **réduirait la fréquentation** (65 % des personnes interrogées étant défavorables à la mise en place du parking payant et 43 % ne seraient pas prêtes à payer le parking pour pérenniser la station). Cela nécessiterait des investissements importants pour l'équipement et la maintenance et la mise en place de navettes supplémentaires (qui paie ?).
- De même il n'est pas certain, que les usagers du site soient prêts à **payer un forfait 15 % plus cher** pour un domaine skiable identique (34 % des personnes interrogées ne seraient pas prêtes à payer pérenniser la station).

Proposition de décision soumise au Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 26/06/2023
Reçu en préfecture le 26/06/2023
Publié le 27/06/2023
ID : 074-200054138-20230614-DEL_2023_V_94-DE



La proposition d'une fermeture et d'un démontage des remontées mécaniques (le télésiège, les trois téléskis et le fil neige) est envisagée et ce pour les raisons suivantes :

- Préserver les finances de la commune ;
- Protéger les espaces naturels du site ;
- Un choix politique de dépenses publiques.

Proposition de décision soumise au Conseil Municipal

Motif économique :

Quel que soit le scénario d'exploitation envisagé (maintien en l'état, développement, ouverture hivernale limitée) il apparaît que l'activité remontées mécaniques du site de la Sambuy est structurellement déficitaire, ce qui nécessite le versement d'une subvention récurrente par le budget principal, contraire aux règles d'équilibre des SPIC (cf. courrier de la Préfecture de Haute-Savoie du 5 mai 2023).

En effet, le chiffre d'affaires des remontées mécaniques est insuffisant pour couvrir les charges d'exploitation et le coût d'entretien d'un télésiège et des téléskis, sans compter le coût du remplacement que la collectivité devra nécessairement supporter dans les années à venir si elle souhaite faire perdurer cette activité.

Le potentiel de développement du chiffre d'affaires des remontées mécaniques est insuffisant pour envisager de couvrir la charge d'amortissement de l'appareil qui restera supportée par la Commune.

Proposition de décision soumise au Conseil Municipal

Motif environnemental :

La fermeture et le démontage des remontées mécaniques permettront de redonner le site à la nature. La diminution de la fréquentation permettra de préserver la combe de la Sambuy classée Natura 2000.

Un tourisme plus doux pourra continuer à y être pratiqué (randonnées, ski de rando, raquettes, parapentes) dans le respect du site et de sa faune et flore, avec la possibilité de développer des activités de sensibilisation à l'environnement et l'opportunité d'inscrire le territoire dans une identité forte de transition de l'approche touristique.

Compte tenu des retombées économiques faibles de la station pour le tissu économique du territoire la préservation de ce site ne compromettra pas l'emploi local (les restaurants et le refuge pourront poursuivre leur activité et les agents permanents de la régie pourront bénéficier de propositions de reclassement dans les services communaux).

Proposition de décision soumise au Conseil Municipal

Motif du choix d'affectation de l'argent public :

Depuis sa création, la station de la Sambuy a été portée par les collectivités locales (communes, syndicats). Elles ont depuis le début financé les investissements et les déficits d'exploitation, du fait d'une volonté politique de proposer aux habitants du territoire un espace de loisirs à proximité de leur lieu de résidence.

Aujourd'hui se pose la question pour la Commune de poursuivre ou non ce subventionnement d'une activité de loisirs utilisée par une partie seulement de la population (et à plus de 50 % par des personnes n'habitant pas la Commune) ou de réaffecter ces financements sur d'autres services ou équipements pouvant être utilisés par le plus grand nombre.

Proposition de décision soumise au Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 26/06/2023
Reçu en préfecture le 26/06/2023
Publié le 27/06/2023
ID : 074-200054138-20230614-DEL_2023_V_94-DE



Il revient désormais au Conseil Municipal de prendre acte des différents et de prendre une décision quant à la poursuite ou non de l'activité remontées mécaniques sur le site de la Sambuy.

Lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal, il est envisagé de soumettre la proposition d'une fermeture et d'un démontage des remontées mécaniques (le télésiège, les trois téléskis et le fil neige) après la saison d'été 2023, pour les motifs explicités dans cette présentation.

Le conseil municipal devra également se prononcer sur le maintien ou non de la luge sur rail.



Merci de votre attention

